Bulletin 41-42

LANGUES OFFICIELLES - DÉVELOPPEMENT DES COMMUNAUTÉS ET DUALITÉ LINGUISTIQUE

MISE EN ŒUVRE DES ARTICLES 41 ET 42 DE LA *LOI SUR LES LANGUES OFFICIELLES*

Été 2004

400 ans de présence française en Amérique du Nord : de quoi célébrer!

Vol. 10, nº 2

Info-Culture 2
Les Prix Montfort 2004 3
Le pouvoir de la consultation 4
Fracas : nouveau journal pour la jeunesse francophone du monde . .5
Nouveaux sites culturels pour le milieu scolaire et les jeunes 5
Forum de recherche sur les langues officielles 6
En bref 7
Initiatives régionales 10

En 1604, Pierre Du Gua de Monts, accompagné du cartographe Samuel de Champlain, a fondé la première colonie française en Amérique du Nord, à l'Île Sainte-Croix (située de nos jours à la frontière du Nouveau-Brunswick et du Maine). L'année 2004 marque le 400e anniversaire de la fondation de l'Acadie et le début d'une présence française continue en Amérique du Nord. Une pléiade d'activités auront lieu partout en Atlantique pour célébrer cet anniversaire. À Terre-Neuve-et-Labrador, c'est même 500 ans de présence française qu'on soulignera puisqu'on a pu établir que des pêcheurs français y séjournaient dès 1504.

Le ministère du Patrimoine canadien a d'ailleurs organisé un événement commémoratif international le 26 juin 2004 au lieu historique international de l'Île Sainte-Croix, à Bayside (N.-B.), pour marquer ce 400e anniversaire. Afin de soutenir les diverses activités de célébration et de commémoration du 400e anniversaire de l'établissement des premiers Français dans la région atlantique, le Partenariat culturel et économique du Canada atlantique a été annoncé en août 2002. Le ministère du Patrimoine canadien et l'Agence de promotion économique du Canada atlantique s'engageaient alors à investir 10 millions de dollars sur une période de trois ans.

Le ministère du Patrimoine canadien a élaboré un plan quinquennal intitulé *Canada 2004-2008 : 400 ans de dialogues et de découvertes*. Chaque année du plan sera porteuse d'un thème qui servira de fil conducteur pour l'ensemble des activités de célébration et de commémoration du gouvernement du Canada. « L'Acadie : Premiers dialogues - La rencontre de deux mondes » est le thème choisi pour 2004. Il met l'accent sur la commémoration de 6 000 ans de présence et de culture autochtone en Amérique et sur le voyage de Pierre Du Gua, sieur de Monts, et de Samuel de Champlain, à l'Île Sainte-Croix en 1604. En 2005, les célébrations se poursuivront sous le thème « Le Canada d'est en ouest (construire l'espace géographique et politique du Canada) » alors que l'Alberta et la Saskatchewan célébreront leur centenaire; et « Québec : La première ville canadienne (un coup d'oeil sur nos origines et un regard tourné vers l'avenir) » célébrera en 2008 le 400e anniversaire de la fondation de la Ville de Québec.

Pour plus d'information sur les activités du 400e anniversaire de l'Acadie, vous pouvez consulter le site suivant : http://www.acadie400.ca.

INFO-CULTURE

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE DE LA FÉDÉRATION CULTURELLE CANADIENNE-FRANÇAISE (FCCF)

Retour à l'Île pour effectuer un pont sur le temps : voilà la toile de fond des discussions de la 27e assemblée générale annuelle de la FCCF qui s'est tenue du 17 au 20 juin 2004 à l'Île-du-Prince-Édouard. Le thème a été inspiré du roman de Pierre Pelletier, président sortant de la FCCF, et de celui de Maurice Henrie. Il s'agissait en outre d'un véritable retour à l'Île pour la FCCF, qui y avait tenu son assemblée générale en 1992 et intégré pour la première fois la notion « arts et culture » à la mission de l'organisation.

LE THÉÂTRE FRANCO-CANADIEN À L'HONNEUR

La création franco-ontarienne *Le testament du couturier* du Théâtre la Catapulte s'est vu décerner le « Masque de la meilleure production franco-canadienne » par l'Académie québécoise du théâtre lors du dixième gala télévisuel *La Soirée des Masques* présenté en février 2004.

Cette tragédie futuriste de Michel Ouellette est mise en scène par Joël Beddows et met en vedette la comédienne Annick Léger, qui recrée à elle seule cinq personnages. Encensée par la critique lors de sa présentation à La Nouvelle Scène d'Ottawa en novembre dernier, la pièce a remporté plusieurs honneurs : le Prix Trillium (Michel Ouellette) ainsi que les Palmes 2002-2003 de la meilleure mise en scène (Joël Beddows) et de la meilleure interprétation (Annick Léger) décernées par le Cercle des critiques de la capitale. Cette production du Théâtre la Catapulte a profité d'un appui du Théâtre français du Centre national des arts par l'entremise du programme de Développement du théâtre en région.

GROUPES DE TRAVAIL EN CULTURE

Lieux de discussion et d'échange pour les partenaires des institutions fédérales et les intervenants communautaires culturels, les groupes de travail en culture ont permis d'examiner les enjeux spécifiques à chaque secteur au cours des derniers mois.

Chanson-musique : En novembre 2003, exploration des partenariats possibles avec le Centre national des arts, le Fonds de la musique du Canada et Musicaction, le Conseil des Arts du Canada et le ministère du Patrimoine canadien.

Théâtre : En janvier 2004, l'Association des théâtres francophones du Canada présentait le programme marquant son 20e anniversaire. On a aussi discuté du Festival des théâtres des régions et d'une Table ronde sur la formation en théâtre qui se déroulerait dans l'Ouest du pays en 2005.

Arts médiatiques : Une enveloppe de 10 % de l'enveloppe francophone totale du Fonds canadien de télévision est dorénavant destinée aux producteurs francophones vivant en milieu minoritaire pour favoriser le développement de la production en région et leur faciliter l'accès au Fonds. Téléfilm Canada présentera en outre une seconde proposition dans le cadre du Partenariat interministériel avec les communautés de langue officielle (PICLO), la première s'étant avérée un grand succès pour la formation des producteurs, réalisateurs et scénaristes vivant en situation minoritaire.

Arts visuels : Discussion, en avril dernier, au sujet du perfectionnement des ressources humaines et des commissaires.

Édition : Examen, en mai dernier, de la mise à jour du Protocole de collaboration en édition et de son plan d'action.

Par ailleurs, soulignons la création du Groupe de travail sur le **développement culturel** dirigé par la Fédération culturelle canadienne-française. La consolidation des activités des organismes culturels de la francophonie canadienne et le perfectionnement professionnel figurent parmi les grandes priorités.

BULLETIN 41-42

Le *Bulletin 41-42* tire son nom des articles 41 et 42 de la *Loi sur les langues officielles* par lesquels le gouvernement fédéral s'engage à favoriser l'épanouissement des minorités francophones et anglophone du Canada. Il s'adresse aux membres des communautés de langue officielle en situation minoritaire, aux fonctionnaires et aux autres personnes qui s'intéressent aux langues officielles. Le *Bulletin* est destiné à faciliter la circulation de l'information entre les divers acteurs de la concertation interministérielle, tant du côté des communautés qu'au sein des ministères et organismes fédéraux.

Nous serons heureux de recevoir vos commentaires et observations. Coordination : Mariam Adshead et Marjorie Rémy Tél. : (819) 994-3979 • Téléc. : (819) 953-3942 • Révision : Marjolaine Guillemette et Mariam Adshead • Courriel : marjorie_remy@pch.gc.ca Site Web : www.patrimoinecanadien.gc.ca/bulletin41-42
La reproduction des textes est autorisée avec mention de la source.
• Dépôt légal Bibliothèque nationale du Canada ISSN 1480-7289
Ne manquez pas notre numéro d'automne.

Les prix Montfort : pour saluer l'excellence

La deuxième édition du gala des prix Montfort a eu lieu le 17 mars dernier à l'Université de Montréal (Québec). Rappelons que ces prix sont remis à des francophones issus de milieux minoritaires qui excellent dans leur domaine d'activité et à des individus, des groupes ou des organismes qui ont contribué au rapprochement et au rayonnement de la francophonie au Canada et sur la scène internationale.

Le prix « **Montfort de l'année** », présenté par le ministère du Patrimoine canadien à un groupe, un organisme ou une communauté ayant contribué de façon déterminante au développement de la francophonie canadienne, a été remis à la **Société nationale de l'Acadie**. On a ainsi voulu rendre hommage à la mobilisation des Acadiens et Acadiennes ayant donné lieu à la proclamation royale sur la reconnaissance des torts causés aux Acadiens.

Le prix Montfort « **Littérature** » a été remis par le gouvernement du Québec à **Herménégilde Chiasson**, lieutenant-gouverneur du Nouveau-Brunswick, et à **Dominique Demers**, auteure. Ces deux récipiendaires ont été jugés ex-aequo pour leur contribution exceptionnelle à la littérature à l'échelle canadienne et internationale et pour leur engagement soutenu dans la promotion de la culture acadienne et francophone du Canada.

Le prix Montfort « **Arts de la scène** » a été attribué par la Société Radio-Canada à l'auteure-compositrice-interprète **Édith Butler,** qui a su faire briller la chanson francophone sur les plus grandes scènes depuis près de 40 ans.

Le prix Montfort « **Rapprochement** » a été remis par TV5 Québec Canada à **Coup de coeur francophone**, qui permet chaque année de réunir sur scène de grandes vedettes de la Francophonie et des artistes émergents.

Le prix Montfort « **Arts visuels** » a été remis par l'Office national du film à **Étienne Gaboury**, architecte visionnaire et artiste francophone, pour l'ensemble de ses réalisations.

Le prix Montfort « **Événement de l'année** » a été attribué par la Commission canadienne du tourisme au **Festival international de la chanson de Granby** pour souligner la contribution de cette organisation à la relève de la chanson francophone.

Le prix Montfort « **Rayonnement de la francophonie sur la scène internationale »** a été remis par le ministère des Affaires étrangères et du Commerce international à **Lynda Lemay**, un remarquable exemple de succès de la chanson francophone.

Le prix Montfort « **Sciences et Santé** », présenté par l'hôpital Montfort, revient à **Hubert Gauthier**, directeur de l'Hôpital général Saint-Boniface, pour sa détermination à mener les réseaux de santé francophones vers l'excellence.

Le prix Monfort « **Affaires** » a été attribué par Postes Canada à **Denis Losier**, ancien directeur général de la Société des Acadiens et Acadiennes du Nouveau-Brunswick et du Conseil économique du Nouveau-Brunswick, maintenant président-directeur général d'Assomption Vie à Moncton, pour son fougueux esprit d'entreprise.

Le prix Monfort « **Promotion de la francophonie** » a été remis à **Julie Snyder**, instigatrice de l'émission Star Académie. Grâce à cette émission, Julie Snyder a su créer une importante sensibilisation à la vie française et a aidé le grand public à prendre conscience de la présence francophone partout au pays. Le gouvernement du Nouveau-Brunswick, le gouvernement du Canada et les Prix Montfort lui ont rendu hommage pour souligner cette promotion exceptionnelle de la francophonie.

Deux hommages spéciaux ont également été rendus : l'un à **l'Université de Montréal** pour son 125e anniversaire et l'autre, à **Abdou Diouf**, secrétaire général de l'Organisation internationale de la Francophonie, pour leur immense contribution à l'épanouissement et au rayonnement de la francophonie canadienne et internationale.

Photo : Philippe Bossé

Les artistes du spectacle « La Francophonie chante l'Acadie » présenté au gala des prix Montfort en l'honneur du 400e anniversaire de l'Acadie

Le pouvoir de la consultation

C'est en échangeant sur un éventail de questions et de dossiers que les représentants du gouvernement du Canada et ceux des communautés de langue officielle en situation minoritaire (CLOSM) concrétiseront l'esprit de l'article 41 de la *Loi sur les langues officielles* (LLO), qui vise le développement et l'épanouissement de ces communautés. C'est dans cette optique que d'importantes démarches de consultation ont été lancées en février et mars derniers.

Des participants à la consultation anglophone du 27 février - Industrie Canada

Industrie Canada et les organismes de développement régional que sont Développement économique Canada pour les régions du Québec, Diversification de l'économie de l'Ouest Canada, l'Agence de promotion économique du Canada atlantique et FedNor ont mené des consultations officielles auprès des CLOSM pour la première fois les 27 février et 16 mars 2004. L'exercice visait non seulement à mieux connaître les besoins de ces communautés mais aussi à les informer des programmes et services fédéraux qui appuient leur développement économique et à discuter des résultats visés dans la mise en œuvre de l'article 41 de la LLO. Industrie Canada a en outre créé de nouveaux postes de conseillers régionaux à cet égard. Ces personnes fourniront des renseignements précieux aux CLOSM et leur faciliteront l'accès aux programmes et services de développement économique fédéraux. Les conseillers pourront également transmettre au Ministère leur connaissance éventuellement approfondie des communautés.

Des participants à la consultation francophone du 16 mars - Industrie Canada

Justice Canada a, pour sa part, créé un comité consultatif dont le mandat est d'assurer le lien entre les intervenants juridiques et communautaires des CLOSM et le Ministère. Le Comité consultatif *Justice en langues officielles* s'est réuni pour la première fois le 26 février 2004. Il chapeautera deux sous-comités : l'un sur l'accès à la justice dans les deux langues officielles, et l'autre sur le volet communautaire, article 41 de la LLO. Ce dernier fournira une tribune pour discuter de la mise en oeuvre du plan stratégique du Ministère en ce qui a trait à l'article 41 et échanger sur les rapports entre le Ministère et les CLOSM dans le contexte de leur développement à long terme.

UNE NOUVELLE ORIENTATION

Hilaire Lemoine, directeur général des Programmes d'appui aux langues officielles, occupe depuis juin 2004 un nouveau poste au ministère du Patrimoine canadien, en tant que directeur exécutif du Bureau des affaires du portefeuille.

M. Lemoine, qui faisait partie de l'équipe des langues officielles depuis plus de 25 ans, s'est attiré beaucoup de respect dans ses fonctions de directeur général pendant plus de dix ans. Franco-manitobain d'origine, M. Lemoine est un fier représentant de la communauté minoritaire francophone du Canada. Grâce à son travail, il a pu prendre part aux remarquables progrès réalisés par les communautés minoritaires (francophones à l'extérieur du Québec et anglophones au Québec) au cours des dernières décennies. M. Lemoine préfère cependant nier que son apport ait été significatif au fil des ans, s'empressant de rendre hommage à ses supérieurs et à son personnel avant de s'attribuer un quelconque mérite.

Les connaissances et le dévouement de M. Lemoine manqueront à ceux d'entre nous qui travaillent dans le domaine des langues officielles au Canada : dans tous les ordres de gouvernement, les associations de langue seconde et les associations communautaires, les organismes sans but lucratif de même que dans l'arène politique. Nous lui souhaitons bonne chance en sachant que ses nombreux talents seront bien utilisés dans son nouveau poste!

Fracas : Un nouveau journal pour la jeunesse francophone du monde

En mars 2004 avait eu lieu le lancement du tout nouveau journal semestriel *Fracas*, spécialement conçu et réalisé par et pour la jeunesse francophone (18-35 ans) du monde entier.

C'est à la suite du concours de reportages écrits du Centre international de documentation et d'échanges de la Francophonie, lancé en décembre 2002 à l'Université Laval (Québec), que *Fracas* a vu le jour. Offrant un riche panorama des réalités de la jeunesse francophone, ce nouveau média se veut un moyen d'expression rassembleur autant qu'une tribune. Il constitue aussi le point de départ d'un réseau international unissant tous les jeunes désireux de donner un souffle nouveau au projet francophone. Il met enfin à contribution les talents et la créativité des jeunes francophones et francophiles à l'échelle mondiale.

Chaque numéro se divise en deux parties complémentaires : la première propose un portrait lucide et dynamique des réalités que vit la jeunesse francophone par sous-régions d'un pays ou d'un continent; la seconde explore ces réalités selon diverses thématiques : politique, arts et culture, société, emploi, éducation, etc. Ainsi, vie francophone, langue française et partages culturels se combinent dans chaque texte.

Parallèlement à la publication semestrielle, *Fracas* publie des numéros spéciaux et dispose d'un site Internet (www.ulaval.ca/afi/fracas). Il témoigne ainsi de la volonté des jeunes de jouer un rôle primordial dans l'espace francophone.

Nouveaux sites culturels pour le milieu scolaire et les jeunes

C'est dans le cadre de la Journée internationale de la Francophonie, le 20 mars dernier, que la Fondation ConceptArt multimédia et ses partenaires ont procédé au lancement de deux sites Web destinés au milieu scolaire et aux jeunes.

Le *Fonds d'archives culturelles francophones* (http://culturefrancophone.ca) présente un aperçu de la vitalité culturelle du Canada français grâce à des collections numérisées centrées sur les arts et la culture. Avec plus de 5 000 textes, photos, animations et segments vidéo, ce Fonds d'archives offre un voyage culturel sans précédent au sein de la francophonie canadienne.

Le site propose des rencontres intimistes avec les artistes francophones du pays; un portrait des grands personnages de la francophonie; une revue de presse de l'Association de la presse francophone et de la revue d'art franco-ontarienne *Liaison*; une section sur le milieu musical canadien présentant une centaine d'extraits audio; un agenda culturel; une section chronologique de plus de 3 000 faits de l'histoire du Canada; et enfin, quelques jeux et quiz.

Le site *Découvrir.ca* (http://decouvrir.ca), quant à lui, est spécialement conçu pour les jeunes. Il permet d'explorer notre environnement par l'image, le son et l'animation; de faire une recherche dans l'histoire; d'en apprendre plus sur la francophonie; de découvrir des personnages, des enjeux de société, des idées ou des inventions. Riche de plus de 10 000 entrées, *Découvrir.ca* est aussi une ressource pédagogique pour les enseignants et les enseignantes.

Saviez-vous que...

En octobre 2003, à Gatineau (Québec), se tenait une rencontre pour discuter des résultats de deux études financées par le ministère du Patrimoine canadien sur la violence familiale dans les communautés de langue officielle en situation minoritaire.

- Cécile Coderre, doyenne associée de la faculté des sciences sociales de l'Université d'Ottawa, a présenté au nom de la Fédération nationale des femmes canadiennes-françaises (FNFCF) un exposé sur les difficultés que vivent les femmes victimes de violence dans les communautés francophones à cause du manque de services en français;
- Sara Saber-Freedman, directrice générale du *Missisquoi Institute*, un institut de recherche sur les communautés d'expression anglaise du Québec, a fait un exposé sur l'incidence de la violence conjugale et les ressources disponibles dans ces communautés.

La FNFCF a poursuivi ses efforts en tenant un colloque national sur le même sujet en novembre 2003. Pour plus d'information, veuillez consulter le site Web www.fnfcf.ca sous la rubrique *Publications* ou téléphoner directement au (613) 241-3500.

Forum de recherche sur les langues officielles

Innovation au ministère du Patrimoine canadien : on a demandé à des chercheurs de quatre universités d'analyser les données d'un vaste sondage sur les attitudes et perceptions en matière de langues officielles et de pousser plus loin la critique, la réflexion et la discussion lors d'un forum intitulé *Vitalité des communautés - confiance des communautés* tenu à Gatineau (Québec), en mars dernier.

Des représentants régionaux et nationaux de Patrimoine canadien s'intéressant à la recherche, des responsables du dossier des langues officielles d'autres ministères fédéraux et des représentants de la Fédération des communautés francophones et acadienne du Canada et du *Quebec Community Groups Network* se sont donc réunis sous la présidence d'Yves Frenette, directeur du Réseau de recherche sur la francophonie canadienne. Ces personnes ont discuté des résultats du sondage *Attitudes et perceptions en matière de langues officielles* réalisé par GPC International et présenté dans le dernier numéro du *Bulletin 41-42*. Rappelons qu'il s'agit d'un sondage conjoint du ministère du Patrimoine canadien et du Secrétariat du Conseil du Trésor, mené à l'automne 2002 auprès de 2 001 personnes issues des communautés de langue officielle en situation minoritaire et de 1 153 personnes issues des communautés majoritaires.

La première séance a débuté par l'exposé *La confiance des minoritaires et des majoritaires à l'égard de l'épanouissement des communautés de langue officielle* par David Bourgeois et Daniel Bourgeois de l'Institut canadien de recherche sur les minorités linguistiques. Les deux chercheurs ont principalement analysé les attitudes relatives au leadership dans les communautés de francophones canadiens vivant en milieu minoritaire et d'anglophones du Québec et la confiance respective de ces deux communautés.

Au cours de la deuxième séance, on a présenté un document intitulé *Diversité régionale et inégalité politique : les minorités de langue officielle et le problème de deux poids, deux mesures* rédigé par Edmund A. Aunger, professeur de sciences politiques à la faculté Saint-Jean de l'Université de l'Alberta. Celui-ci a parlé de la situation démo-linguistique et socio-économique des minorités francophones et anglophones, de leur accès à des services publics dans leur langue et de leur satisfaction à l'égard de ces services.

Lors de son exposé intitulé *Les variables socio-économiques,* Josée Bergeron, assistante professeure au Collège Glendon de l'Université York, a posé les questions suivantes : Quels liens existent-ils entre les caractéristiques socio-économiques et le bilinguisme au Canada? En ce qui concerne la perception, les connaissances et le soutien, les caractéristiques socio-économiques influent-elles sur le bilinguisme?

Enfin, Jack Jedwab, directeur exécutif de l'Association des études canadiennes, a abordé le thème *L'enjeu linguistique : majorités, minorités et le débat linguistique canadien [TR]* d'un point de vue de la politique publique. Il a invoqué que la connaissance que les gens pensent avoir de la politique linguistique ne donne pas nécessairement plus de poids à celle-ci et n'est pas susceptible de garantir plus fermement une intervention gouvernementale dans ce domaine. Chacun des exposés a été commenté par les chercheurs universitaires suivants : Gratien Allaire, Université Laurentienne; Yves Frenette, Collège Glendon; Jean Lafontant, Collège universitaire de Saint-Boniface; et Rodrigue Landry, Université de Moncton. Tous les exposés ont été vivement débattus entre les participants. Anne Gilbert, directrice de la recherche, Francophonie et minorités au CIRCEM de l'Université d'Ottawa, a récapitulé les points forts de l'événement. Les participants ont beaucoup aimé le concept et la variété des gens présents au Forum, qui avait été organisé conjointement par la Direction générale des programmes d'appui aux langues officielles de Patrimoine canadien et le Réseau de recherche sur la francophonie canadienne.

La prochaine étape consiste à rédiger un rapport intégrant tous les documents, commentaires et suggestions des participants, de sorte que ces nouveaux renseignements, ajoutés aux données de GPC, puissent être diffusés au réseau de recherche universitaire, gouvernemental et communautaire. Ainsi, ils serviront d'outils pour approfondir les recherches et soutenir de nouvelles initiatives.

Pour obtenir des renseignements sur ce forum, veuillez contacter Astri Thorvik, analyste principale des politiques, Programmes d'appui aux langues officielles, au (819) 994-2977.

EN BREF

Formation sur l'utilisation du cédérom de Statistique Canada

Statistique Canada offrira dès septembre 2004 une formation sur l'utilisation de son cédérom *Portrait des communautés de langue officielle au Canada – Recensement de 2001*.

L'atelier d'une journée vise aussi bien les milieux communautaires et les fonctionnaires que le grand public. Inscrivez-vous pour clarifier les différents concepts linguistiques et géographiques; vous familiariser avec plusieurs types d'analyse selon les variables qui composent les deux profils selon la langue maternelle ou la première langue officielle parlée; connaître les mul-tiples composantes du cédérom et ou maîtriser le fureteur *Beyond 20/20*® permettant d'afficher et de survoler les tableaux statistiques.

Tous les détails seront disponibles dès le 1er septembre, à l'adresse suivante : www.statcan.ca (en cascade : « Nos produits et services »; « Ateliers et conférences »; « L'institut de formation de Statistique Canada »; « Catégories de cours »; et enfin « Programme de formation sur les enquêtes et les domaines spécialisés »).

Radio-Enfant en milieu minoritaire

Le gouvernement du Canada participera aux projets de la Fondation Radio Enfant qui permettent à des enfants et adolescents d'expérimenter la diffusion radiophonique dans des établissements scolaires francophones de la Nouvelle-Écosse et de l'Ontario. Cette activité offre aux jeunes un moyen de s'épanouir aux plans communautaire, social et culturel. Elle leur permet de participer à la culture francophone et de la mettre en valeur au sein de leur communauté qui, en retour, sera plus sensible à la promotion de la dualité linguistique.

Immigration vers les communautés francophones en situation minoritaire

Le Comité directeur Citoyenneté et immigration Canada - Communautés francophones en situation minoritaire aidera ces communautés à profiter de retombées économiques et sociales de l'immigration en intensifiant l'immigration francophone dans ces milieux et en améliorant l'accueil et l'intégration des immigrants. Jusqu'à maintenant, le Comité a formulé le *Cadre stratégique pour favoriser l'immigration au sein des communautés francophones en situation minoritaire*, dressé l'inventaire des programmes et projets, présidé à la création de pages Web sur l'immigration vers les communautés francophones en situation minoritaire au Canada (www.cic.gc.ca) et élaboré un plan d'action biennal pour 2004-2006. Il travaille maintenant à un plan quinquennal.

Industrie Canada : Programme Francommunautés virtuelles

Le programme Francommunautés virtuelles versera, au total, 2 millions de dollars aux projets les plus novateurs issus d'un appel de propositions lancé en décembre 2003 pour la période 2003-2005. Les projets financés explorent notamment le tourisme, le commerce et l'économie, l'actualité et les médias.

Pour découvrir le dynamisme des collectivités francophones et acadienne en matière de développement de contenus, de services et d'applications Internet en français, rendez-vous à http://francommunautes.ic.gc.ca ou inscrivez-vous à la liste de diffusion électronique pour recevoir mensuellement des nouvelles de la francophonie canadienne.

Justes réflexes!

Une première en matière de langues officielles à Justice Canada : les coordonnateurs de programmes et les coordonnateurs régionaux responsables de la mise en œuvre de l'article 41 de la *Loi sur les langues officielles* (LLO) se réunissaient les 8 et 9 mars dernier à Ottawa. Ils ont élaboré ensemble les grandes lignes d'un plan d'action quinquennal (2004-2009) pour la mise en œuvre de l'article 41 et défini les modalités de collecte de données destinées à l'état de réalisations devant être présenté annuellement à Patrimoine canadien.

Les participants ont pu clarifier leur rôle dans le double engagement du gouvernement du Canada prévu à l'article 41 de la LLO : développement et épanouissement ainsi que promotion de la dualité linguistique. Des représentants du Commissariat aux langues officielles et de Patrimoine canadien étaient présents, ainsi que Me Marc Tremblay du groupe du Droit en langues officielles, qui a présenté de façon très dynamique le cadre d'imputabilité et les modalités d'exécution du Plan d'action pour les langues officielles. Ronald Bisson, consultant, a pour sa part animé une mise en situation pour aider les participants à dégager les paramètres et visées des programmes retenus en priorité pour la mise en oeuvre de 41 : l'Initiative de lutte contre la violence familiale, conjugale et envers les enfants; l'Initiative sur le renouvellement du système de justice pour les jeunes; la Stratégie de justice familiale axée sur l'enfant; le Fonds d'appui à l'accès à la justice dans les deux langues officielles; le Programme de vulgarisation et d'information juridiques.

Au fil des exposés et des travaux, il est vite devenu évident que l'article 41, c'est simplement... une question de justes réflexes!

2000-2004 : Un bilan positif

Le Partenariat interministériel avec les communautés de langue officielle (PICLO) est une initiative du ministère du Patrimoine canadien lancée en juin 2000. Il a pour objectif d'établir et de renforcer des relations de coopération durables entre les communautés de langue officielle en situation minoritaire et les institutions fédérales. Un budget annuel de 5,5 millions de dollars est affecté à cette initiative, à titre de financement complémentaire à celui d'autres institutions fédérales. Site Web : www.patrimoinecanadien.gc.ca/piclo

Les quatre premières années du Partenariat interministériel avec les communautés de langue officielle (PICLO) sont éloquentes avec un effet de levier total approchant les 50 millions de dollars : 15 protocoles d'entente conclus avec 14 ministères auront généré un investissement de près de 18 millions de dollars de Patrimoine canadien (PCH), de plus de 20 millions de dollars des institutions fédérales signataires et de près de 11 millions de dollars d'autres partenaires. Les tableaux de la page suivante donnent le détail de la provenance des fonds PICLO (tableau I) et de leur répartition par province et territoire (tableau II).

En octobre 2003, le Ministère terminait une évaluation de la conception et de la mise en oeuvre du PICLO, des résultats prévus et du rendement de l'initiative. Des entrevues et une analyse de divers documents et données ont démontré que le PICLO a atteint son objectif de faciliter la collaboration entre les communautés de langue officielle en situation minoritaire (CLOSM) et les institutions fédérales; les CLOSM sont mieux informées des programmes fédéraux et les institutions sont plus sensibles aux priorités et aux réalités de ces communautés. Par ailleurs, l'évaluation a fait ressortir deux difficultés associées à la centralisation de la gestion du PICLO : le processus est parfois long et la cueillette de données relatives aux activités soumises et aux rapports sur leurs résultats posent des défis. Néanmoins, le rapport recommande de maintenir une gestion centralisée tout en assurant un meilleur lien avec le personnel régional. PCH a donc mis sur pied au printemps 2004 un comité d'orientation du PICLO, qui accentuera la collaboration avec le personnel régional et optimisera les répercussions sectorielles et régionales de l'initiative.

Le rapport d'évaluation du PICLO formule plusieurs autres recommandations. L'une d'entre elles consiste à maintenir une approche stratégique dans le choix des institutions signataires de protocoles d'entente afin de favoriser la participation de ministères peu engagés auprès des CLOSM. Une autre vise à renforcer la reddition des comptes, par exemple en communiquant régulièrement avec les institutions fédérales pour discuter des programmes et initiatives mis de l'avant et des rapports sur les résultats qui en découlent.

Du strict point de vue de la mise en oeuvre, le PICLO a été le plus efficace dans les CLOSM à forte concentration, soit au Nouveau-Brunswick, en Ontario et au Québec. Bien que la période d'évaluation soit trop courte pour parler de résultats à long terme, il semble que la principale réalisation observée soit le changement d'attitude des institutions fédérales à l'égard des communautés. Certains coordonnateurs de la mise en oeuvre de l'article 41 ont déclaré que l'engagement de leur institution envers des communautés a fait l'objet de commentaires publics positifs. À cet égard, certaines institutions fédérales signataires de protocole

d'entente PICLO poursuivront seules leur appui aux communautés, sans la participation du PICLO. C'est le cas notamment du ministère des Ressources humaines et du Développement des compétences et de Santé Canada. D'autres institutions se sont montrées intéressées à renouveler le partenariat, dont : Diversification de l'économie de l'Ouest, Industrie Canada, Agriculture et Agro-alimentaire Canada, l'Agence de développement économique du Canada atlantique et Citoyenneté et Immigration Canada.

Tableau I

Contribution engagée par institution fédérale Bilan de 2000-2001 à 2003-2004

Institution fédérale	Contribution de l'institution	Contribution du PICLO	TOTAL au 31 mars 2004	% du PICLO par rapport au total
Santé Canada	5 034 041	3 818 130	8 852 171	23 %
Conseil des arts du Canada (francophones)	3 070 000	2 850 000	5 920 000	15 %
Agence de promotion économique du Canada atlantique	2 727 606	2 433 156	5 160 762	13 %
Conseil des arts du Canada (anglophones)	1 700 000	1 300 000	3 000 000	8 %
Industrie Canada	1 310 743	1 287 173	2 597 916	7 %
Agriculture et Agro-alimentaire Canada	1 287 645	1 242 645	2 530 290	7 %
Ressources humaines et Développement des compétences Canada	1 371 049	1 106 401	2 477 450	6 %
Affaires étrangères et Commerce international	1 148 000	404 000	1 552 000	4 %
Diversification de l'économie de l'Ouest Canada	632 705	493 620	1 126 325	3 %
Téléfilm Canada[1]	242 500	837 500	1 080 000	3 %
Pêches et Océans Canada	556 350	490 340	1 046 690	3 %
Développement économique Canada (Québec)	446 116	446 116	892 232	2 %
Citoyenneté et Immigration Canada	406 161	400 761	806 922	2 %
Société Radio-Canada	395 000	395 000	790 000	2 %
Office national du film	385 000	385 000	770 000	2 %
TOTAL	**20 712 916**	**17 889 842**	**38 602 758**	**100 %**

[1] La contribution de Patrimoine canadien inclut des fonds complémentaires à d'autres institutions fédérales partenaires de Téléfilm, ce qui explique la plus grande proportion de la contribution de Patrimoine canadien

Tableau II

Pourcentage des fonds totaux[2] par région administrative de Patrimoine canadien Bilan 2000-2001 à 2003-2004

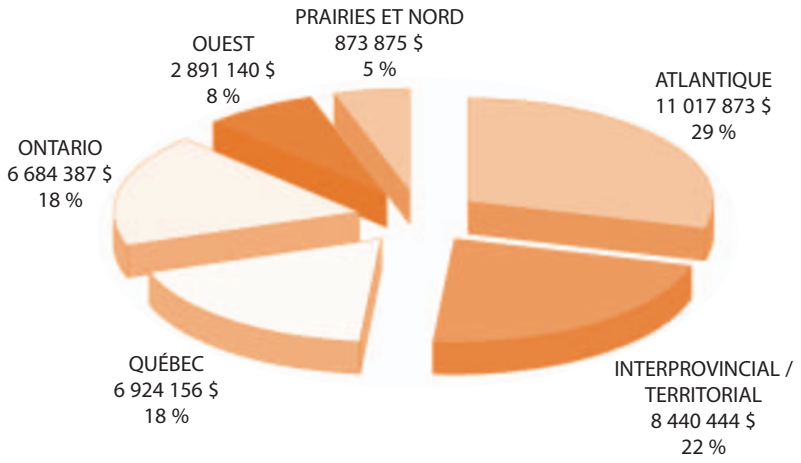

Régions administratives

Atlantique
- Nouveau-Brunswick
- Nouvelle-Écosse
- Terre-Neuve-et-Labrador
- Île-du-Prince-Édouard

Québec

Ontario

Prairies et Nord
- Saskatchewan
- Manitoba
- Territoires du Nord-Ouest
- Nunavut

Ouest
- Alberta
- Colombie-Britannique
- Yukon

[2] Les fonds totaux correspondent aux fonds de Patrimoine canadien et des institutions fédérales signataires

Projet d'innovation pour les langues officielles

Grâce au Fonds de création de partenariats régionaux qu'administre le Secrétariat du Conseil du Trésor, le Conseil fédéral de Terre-Neuve-et-Labrador pourra mettre en oeuvre son projet d'innovation pour les langues officielles. Parmi les grandes activités stratégiques prévues, mentionnons une conférence d'apprentissage pour les fonctionnaires fédéraux responsables du dossier des langues officielles, un partenariat avec l'Université Memorial de Terre-Neuve pour promouvoir l'acquisition et la rétention de la seconde langue officielle auprès des étudiants de niveau postsecondaire et l'élaboration d'un modèle de prestation intégrée de services fédéraux en français aux communautés de langue officielle en situation minoritaire dans l'Ouest de Terre-Neuve. Pour plus d'information sur le Projet d'innovation pour les langues officielles, veuillez communiquer avec Martin Sévigny, coordinateur des langues officielles de l'Agence de promotion économique du Canada atlantique, au (709) 772-3447.

Rayonnement auprès des jeunes

À l'automne 2003, le bureau régional de Patrimoine canadien a fait plusieurs exposés pour sensibiliser les jeunes à l'importance d'apprendre la deuxième langue officielle. Il a aussi effectué un sondage lors d'une conférence provinciale de leadership étudiant pour mieux connaître les attitudes et les expériences des élèves de niveau secondaire de Terre-Neuve-et-Labrador au sujet de l'apprentissage de la langue française. Les résultats révèlent que la majorité des répondants apprennent le français; en effet, environ 51 % suivent des cours de français de base et 11 % suivent des cours en immersion française. Par contre, 34 % des élèves n'ont jamais suivi de cours de français ou n'en ont plus suivi après le premier cycle du secondaire. À l'énoncé selon lequel étudier le français est aussi important qu'étudier une autre matière, 66 % ont répondu être en accord et avoir l'intention de continuer d'apprendre le français. La majorité estimait que le bilinguisme deviendrait un atout professionnel.

Afin de mesurer la connaissance qu'ont les jeunes des programmes de Patrimoine canadien qui s'adressent à eux, on a demandé aux élèves de nommer lesquels ils reconnaissaient parmi : Jeunesse Canada au travail, Programme de bourses d'été de langues, Programme de moniteurs de langues secondes et Échanges Canada. Échanges Canada est le programme le plus connu, 40 % ayant reconnu le titre du programme, tandis que 41 % ne connaissait aucun des programmes mentionnés. Le Programme de moniteurs de langues secondes est le moins connu, avec seulement 7 %. Environ 4 % des participants au sondage ont indiqué connaître l'existence des quatre programmes. Ces données aideront à concevoir une stratégie pour mieux faire valoir l'importance d'apprendre la seconde langue officielle auprès des jeunes de Terre-Neuve-et-Labrador.

Hausse de l'enseignement du français

Des données récentes du ministère de l'Éducation montrent que l'inscription aux cours de français de base est maintenant à la hausse (380 inscriptions de plus en 2003-2004). Cette augmentation s'ajoute à la croissance spectaculaire du côté des cours intensifs de français de base (CIFB). Le programme de CIFB a commencé en 1998-1999 dans quatre écoles avec 110 élèves; aujourd'hui, 32 écoles offrent ce programme à 1 036 élèves.

Malgré cette hausse, qui porte à près de 50 000 le nombre d'élèves apprenant le français langue seconde à Terre-Neuve-et-Labrador, il faudra faire beaucoup plus d'efforts du côté du programme de français de base, qui initie la grande majorité des élèves au français langue seconde. C'est ce qu'a indiqué le bureau de Terre-Neuve-et-Labrador de l'organisme *Canadian Parents for French* en mars 2004, faisant référence à l'objectif de bilinguisme à 50 % d'ici 2013 établi dans le Plan d'action du gouvernement fédéral pour les langues officielles.

Formation en ligne pour le secteur touristique

Le Collège de l'Acadie de l'Université Sainte-Anne, en collaboration avec le Collège communautaire du Nouveau-Brunswick (CCNB), campus de Dieppe, a créé un site en ligne dans le but d'offrir une formation accessible et de qualité aux gens du secteur du tourisme de l'Atlantique, plus particulièrement aux Acadiens.

Les cours, entièrement donnés sur Internet, peuvent mener à un certificat en « techniques d'intervention en tourisme ». Les gens peuvent ainsi améliorer leurs compétences de service à la clientèle et mieux promouvoir les services et produits de leur entreprise. La formation propose un volet consacré aux particularités du tourisme en Acadie (histoire, généalogie, culture) ainsi qu'un autre destiné au tourisme d'aventure. Au contenu des cours s'ajoute une liste d'emplois à combler, régulièrement alimentée par les entreprises du secteur.

Le Collège de l'Acadie de l'Université Sainte-Anne et le CCNB, campus de Dieppe, n'en sont pas à leur première collaboration. Ils font également équipe pour des cours en entrepreneuriat et petite entreprise.

Foire d'information à l'Île-du-Prince-Édouard

Dans le cadre du 400e anniversaire de l'Acadie, le Comité des langues officielles du Conseil fédéral régional de l'Île-du-Prince-Édouard a voulu réitérer son engagement envers la communauté acadienne et francophone en vertu de l'article 41 de la *Loi sur les langues officielles* en organisant, en mars 2004, une foire d'information dans la capitale provinciale, Charlottetown. Quinze organisations fédérales ont participé à cette journée de rapprochement ainsi que douze organismes provinciaux et huit organismes communautaires, dont *Canadian Parents for French* et l'organisme porte-parole officiel de la communauté acadienne, la Société Saint-Thomas d'Aquin.

Plusieurs kiosques d'information ont permis de renseigner les visiteurs venus des six régions acadiennes de la province. L'activité a connu un vif succès grâce à une ambiance propice aux échanges informels entre la communauté et les gouvernements. Le tout s'est terminé par une soirée animée avec une panoplie d'artistes acadiens.

Nouveau baccalauréat en éducation et immersion française

Le ministère du Patrimoine canadien et le ministère de l'Éducation de l'Île-du-Prince-Édouard ont annoncé, en février dernier, leur soutien à un programme de baccalauréat en éducation avec spécialisation en immersion française qui sera offert à l'Université de l'Île-du-Prince-Édouard, en collaboration avec l'Université de Moncton.

Ce nouveau programme, le premier du genre à l'Île, assurera la formation des enseignants en immersion. Il sera particulièrement pertinent dans cette province, où le pourcentage d'élèves en immersion française est le deuxième plus élevé au pays. Grâce à cette collaboration entre les gouvernements et deux universités, l'une francophone et l'autre anglophone, les jeunes pourront approfondir leurs connaissances de leur langue seconde.

La Fondation Trillium appuie la Chambre économique de l'Ontario

En février dernier, la ministre ontarienne de la Culture et ministre déléguée aux Affaires francophones, Madeleine Meilleur, était de passage à Ottawa afin d'octroyer officiellement une somme de 200 000 $ au Fonds de croissance de la Chambre économique de l'Ontario (CÉO). Cette subvention permettra à la CÉO de soutenir le rôle actif de ses associations membres dans l'économie de leurs communautés respectives, de former de nouvelles associations dans les régions francophones de l'Ontario et d'aider les associations existantes à offrir des services en français. Pour plus d'information sur la Chambre économique de l'Ontario, ses activités et son réseau, veuillez consulter le lien suivant : http://www.ceo-on.com.

Formation sur les stratégies interministérielles

La Direction de l'entente Canada-communauté-Ontario (DECCO) a convié les organismes francophones sans but lucratif de l'Ontario à assister à des journées de formation sur les stratégies interministérielles à Ottawa, Toronto, London, Sudbury et Thunder Bay. Il existe aujourd'hui de nombreux programmes offerts conjointement par plusieurs ministères. Cette importante source de financement demeure méconnue et peu exploitée par les organisations francophones sans but lucratif de l'Ontario. C'est pour les familiariser avec les démarches particulières aux programmes interministériels que ces séances ont été organisées. Pour plus d'information, voir le site de la DECCO à www.entente.ca.

Le RICLOM organise des séances de formation

Cent trente personnes venues de partout dans l'Ouest ont participé en novembre 2003 aux séances de formation dans le domaine des langues officielles organisées par le Réseau interministériel des coordonnateurs de langues officielles au Manitoba (RICLOM). Rappelons que ce réseau avait été créé à la suite d'une recommandation du Conseil fédéral du Manitoba.

Les participants ont pu se familiariser avec les parties IV, V, VI et VII de la *Loi sur les langues officielles,* expliquées par des représentants du Réseau des champions ministériels des langues officielles, du Conseil du Trésor, du Bureau du Conseil privé, de Travaux publics et Services gouvernementaux Canada, de Développement des ressources humaines Canada, du Commissariat aux langues officielles et de Patrimoine canadien. Offertes en français et en anglais, les séances d'information ont connu un vif succès. Elles se sont tenues au Bureau de la citoyenneté, à Winnipeg. Les participants comptaient des coordonnateurs et fonctionnaires fédéraux ainsi que du personnel du gouvernement du Manitoba, de la Ville de Winnipeg, de l'Administration aéroportuaire de Winnipeg et de divers autres organismes faisant affaire avec le public francophone.

Le Prix Léon du Leadership décerné au dirigeant de Financement agricole Canada

Une foule d'activités novatrices ont valu à John Ryan, président-directeur général de Financement agricole Canada (FAC), dont le siège social est situé à Regina, en Saskatchewan, le Prix Léon du Leadership de 2002-2003 décerné par le Commissariat aux langues officielles.

Pour FAC, offrir le service dans les deux langues officielles est plus qu'une obligation, c'est une question de respect et de bonnes pratiques d'affaires. Le bilinguisme est intégré au mode de vie et à la culture de l'organisation : on parle français couramment dans les réunions, les corridors, au cours de téléconférences et à l'heure du dîner, et ce, partout au pays. Les postes supérieurs ont été désignés bilingues, même si les gestionnaires principaux travaillent à Regina, une région qui n'est pas désignée bilingue aux fins de la langue de travail. Dans le cadre des « vendredis français », qui ont lieu à chaque semaine, les employés sont invités à parfaire leurs connaissances du français en échangeant sur des termes et des expressions choisies ou simplement en dialoguant. La promotion des activités des communautés francophones en situation minoritaire y est aussi active auprès du personnel.

Le Prix Léon du Leadership a été institué en 2002 pour honorer des dirigeants d'institutions fédérales qui se démarquent par leur leadership au chapitre de la promotion de la dualité linguistique et de la mise en oeuvre du Programme des langues officielles au sein de leur institution.

Création de l'Institut français de l'Université de Regina

En novembre 2003, les gouvernements du Canada et de la Saskatchewan ont conclu une entente auxiliaire Canada-Saskatchewan en vue de créer l'Institut français de l'Université de Regina. Dotée d'un financement de 20,7 millions de dollars, cette entente permettra de mettre en place un centre d'enseignement postsecondaire qui offrira des programmes linguistiques, culturels et sociaux.

L'Université de Regina deviendra ainsi le pivot de l'enseignement du français en Saskatchewan. Les jeunes qui fréquentent l'établissement auront accès à des programmes de qualité et profiteront non seulement d'un centre d'accueil, mais aussi d'un encadrement en français. Cette réalisation a permis d'établir un nouveau lien de collaboration entre l'Université et la communauté francophone de la Saskatchewan.

Nomination de Marcel Préville : Champion des langues officielles

C'est l'automne dernier que Marcel Préville, directeur du district de l'Alberta pour le ministère du Patrimoine canadien, a été nommé champion du dossier des langues officielles au Conseil fédéral de l'Alberta. M. Préville devra aiguiller et informer les membres du Conseil sur les questions de langues officielles dans l'administration publique en Alberta.

Réseau de la dualité linguistique de l'Alberta

C'est suite au *Forum <<<< 4 << 2 < 1* (4 provinces, 2 langues officielles, 1 plan stratégique), tenu à Regina en novembre 2003, que le Réseau de la dualité linguistique de l'Alberta a vu le jour. Créé par le Conseil fédéral de l'Alberta, ce réseau fonctionnera sous l'égide du *Alberta Services Committee*. Il se penchera sur quatre grandes thématiques :

- le service au public (partie IV de la *Loi sur les langues officielles*);
- le développement des communautés de langues officielles (partie VII de la *Loi*);
- l'apprentissage et la rétention de la langue française en Alberta; et
- le leadership en matière de langues officielles.

Le Réseau se veut inclusif et encouragera la participation de l'ensemble des fonctionnaires oeuvrant dans chacune des langues officielles au sein de l'appareil fédéral.

Immigration francophone en Colombie-Britannique

De mai à novembre 2003, la Fédération des francophones de la Colombie-Britannique a travaillé à une étude intitulée *Projet immigration*, en partenariat avec Citoyenneté et Immigration Canada, Patrimoine canadien ainsi que le *Ministry of Community, Aboriginal and Women's Services* de la Colombie-Britannique. Un des principaux objectifs était d'appronfondir la connaissance de la réalité vécue par les personnes immigrantes de langue française qui s'établissent dans la région du Grand Vancouver. Le rapport du *Projet immigration*, qui a été rendu public en mars dernier, contient des recommandations qui constitueront les bases de l'élaboration d'un plan d'action régional pour favoriser l'immigration au sein des communautés francophones en Colombie-Britannique. Le constat général est qu'il est important de créer une structure d'accueil pour les nouveaux immigrants de langue française.

Plus d'enseignement en français à l'Université Simon Fraser

Les gouvernements du Canada et de la Colombie-Britannique ont annoncé un financement de 12,8 millions de dollars à l'Université Simon Fraser afin de lui permettre d'offrir davantage de services et de programmes d'enseignement postsecondaire en français.

L'Université et d'autres établissements postsecondaires de la province offrent déjà des cours et des programmes portant sur la langue française. Mais, dans la foulée du Plan d'action pour les langues officielles, cette offre doit être élargie. Le gouvernement du Canada estime nécessaire d'investir dans l'enseignement postsecondaire en milieu minoritaire, puisque cela évite aux francophones et aux francophiles de s'expatrier pour étudier en français. En proposant davantage de programmes postsecondaires en français, on espère donner aux jeunes les moyens de contribuer à l'essor de leur communauté.